

62 m/s

LE JOURNAL QUI MONTE !

SOMMAIRE

- Revue de Presse 2&3
- Ligue, CDVL, club..... 4
- Accident de la Crèche.... 5
- Paral'Aile & Pipelettes.....6

PARAL'AILE 62

Association loi 1901
Club affilié FFVL n° 10020
Mairie de Fouquières lez Lens
62740 Fouquières lez Lens

Ligue Nord-Pas de Calais Vol Libre :
<http://vol.libre.free.fr>

Comité directeur

Laurent Dewisme
Président, correspondant site de la
Crèche
dewisme7@yahoo.fr

Xavier Husson
Secrétaire
xavierhusson@wanadoo.fr

Dominique Lavallard
Trésorier
lavallard@free.fr

Serge Deschodt
Correspondant sites Blanc-Nez & Frençq
SergeDeschodt@free.fr

Damien Dewisme
Correspondant sites et site d'Equihen
damiendewisme@hotmail.com

Jean-Marie Helleboid
Correspondant site Licques
helleboid.jean-marie@wanadoo.fr

Jean-Claude Maniez
Correspondant Compétition
jcmaniez@tiscali.fr

André Pattin
Correspondant site de Campagne &
mécanique treuil
andre_pattin@hotmail.fr

Thomas Senac
Correspondant CDVL & Ligue
thomas.senac@wanadoo.fr

Thierry Toulemonde
Correspondant réglementation aérienne
toulemonde@caullet.com

AGENDA

Soirée pliage de secours le 17 février à Wimereux

Journée Inter-treuils : 02/03 juin report 23/24 juin à Magnicourt en Comté

Fête des 10 ans du club le 9 juin à Wierre-Effroy

Nouveau comité directeur

Suite à l'AG du 9 décembre dernier, un nouveau comité directeur a été défini. Nadège, Jean-Claude Lambert et Joël ont quitté le comité, et nous les remercions pour leur participation active au club. André et Dominique Lavallard nous ont quant à eux rejoint.

Nous tenons à remercier également Jean-Claude Maniez qui a assuré la présidence du club depuis 2004 et qui reste au sein du comité.

Merci aussi à Thierry Lermytte qui nous offre l'assurance du treuil.

2007 sera l'année des 10 ans de Paral'Aile 62, et nous vous donnons rendez-vous le 9 juin pour souffler les bougies.

Bonne lecture et bons vols,
Xavier



Laurent Dewisme
Président



Xavier Husson
Secrétaire



Dominique
Lavallard
Trésorier



Serge Deschodt
Correspondant sites
Blanc-Nez & Frençq



Damien Dewisme
Correspondant sites
et site d'Equihen



Jean-Marie Helleboid
Correspondant site
Licques



Jean-Claude Maniez
Correspondant
Compétition



André Pattin
Correspondant site
de Campagne &
mécanique treuil



Thomas Senac
Correspondant CDVL
& Ligue



Thierry Toulemonde
Corresp. réglementation
aérienne

On a beaucoup parlé de parapentes ces derniers temps dans la presse locale et nationale. En bien, avec le Conseil Général du Pas de Calais qui utilise largement notre image pour sa nouvelle campagne de communication, et en moins bien, avec l'accident survenu à la Crèche le 17 décembre.

BIEN



Besoin de latitude ?

Bastion maritime
Détroit du Pas-de-Calais

On pouvait le traverser à picots vers jusqu'à la fin du Paléolithique... et on savait le faire à nouveau depuis la fin du XIX^e siècle. Des premières expériences aéronautiques, jusqu'à la construction d'un tunnel sous la Manche, en passant par les tentatives de traversées les plus originales, c'est le passage obligé de tous les rêves de rapprochement et d'unification de l'humanité.

Pas-de-Calais
Des paysages et des hommes façonnés par l'esprit de liberté

Ouvert et exposé à la "libre" circulation des marchandises et des capitaux depuis les origines de la civilisation, le Pas-de-Calais s'est consacré, dès l'Antiquité, à quelques combats plus utiles pour les libertés. Des dernières résistances contre César jusqu'à la fondation des premières coalitions internationales, l'histoire de ce département se confond avec celle du monde libre et des hommes qui le peuplent. Au XXI^e siècle, nous nous sommes occupés des libertés politiques et sociales. Le XXI^e siècle sera celui des libertés individuelles et des conquêtes environnementales... Le Pas-de-Calais cultive tous les talents.



www.pasdecalais.fr le relief des talents Pas-de-Calais Conseil Général

1/4 de page dans Le Monde du 5 décembre 2006

BIEN



Hélène Malton
Chimiste, chef de laboratoire de la "Maison de l'Énergie"

Besoin de hauteur ?

Pas-de-Calais
En première ligne, sur le front... du développement durable

Un monde meilleur possible. C'est ce que nous voulons en faire passer. Le combat pour un développement durable s'inscrit dès à présent, le Département du Pas-de-Calais a décidé d'ouvrir un tiers de son territoire, le long du littoral maritime le plus fréquenté du monde. Baptisé "Parc naturel des Deux Caps", l'opération consiste à accueillir un million de visiteurs chaque année dans les règles de l'art du développement durable : promotion de l'environnement, aménagement du territoire, développement économique raisonné, soutien aux locaux... Le Pas-de-Calais cultive tous les talents.



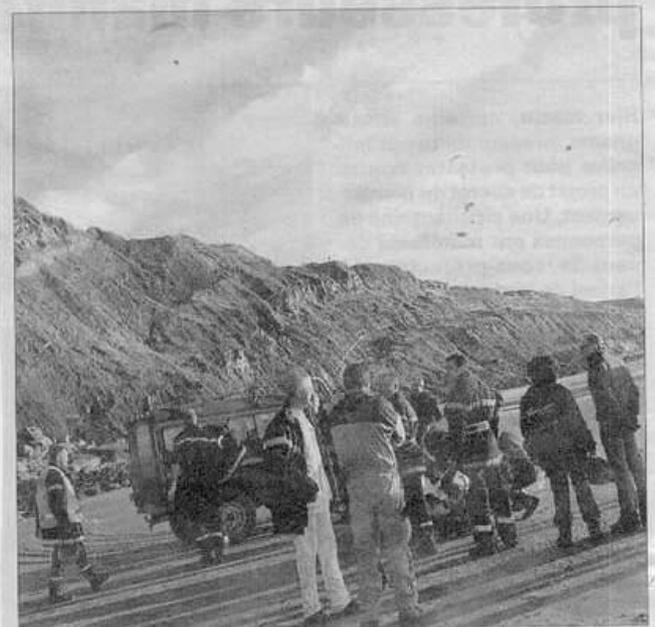
www.pasdecalais.fr le relief des talents Pas-de-Calais Conseil Général

Opale Magazine décembre 2006

PAS BIEN

LA VOIX DU NORD
mardi 19 décembre 2006
3201.

ACCIDENT
À la pointe de la Crèche, un parapentiste chute de 25 mètres



Des dizaines de parapentes continuaient de survoler la zone, même après l'accident.

Dimanche, un parapentiste a fait une chute de 25 mètres à la pointe de la Crèche.

Il y avait du monde dimanche le long de la départementale 940. En cet après-midi ensoleillé et venteux, ce sont des dizaines de parapentistes qui avaient fait le déplacement depuis la Belgique ou même les Pays-Bas, pour s'élancer depuis la pointe de la Crèche. « Les conditions étaient très bonnes pour ce genre de pratique », relève un policier. Pourtant, aux alentours de 14 h 30, un Hollandais de 39 ans a chuté de 25 mètres. « C'était au départ, explique un témoin. Il s'est élançé, le vent a changé de sens, sa voile n'a pas pu se gonfler entièrement, elle s'est repliée. » Ce parapentiste « expérimenté qui a déjà volé dans les Alpes, au Maroc et en Inde » est alors venu s'écraser sur les rochers. Selon les secours, qui avaient mobilisé l'hélicoptère de la Sécurité civile pour l'évacuation, il souffrait d'une fracture du fémur. « Il a eu un gros coup de bol, soufflait un infirmier du SMUR. Il y a des gens qui tombent depuis une échelle de trois mètres et qui sont beaucoup plus fracturés que ça. » Déjà victime d'une chute dix ans auparavant, le parapentiste s'était fracturé la colonne vertébrale. Il souffrait depuis lors d'une paralysie partielle de l'une de ses jambes. Mais selon un autre témoin « ce n'était pas un acrobate. »

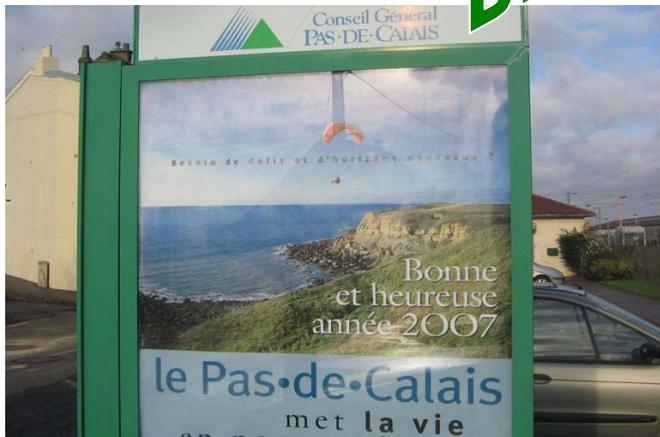
BASTIEN BRUN

Voix du Nord du 19 décembre 2006



Fémina janvier 2007

BIEN



Panneau publicitaire urbain

PAS BIEN

BOULOGNE-SUR-MER
Chute de parapente
 Dimanche, un parapentiste hollandais a fait une chute de 25 m à la pointe de la Crèche, entre Boulogne-sur-Mer et Wimereux. Les conditions météorologiques étaient pourtant bonnes et de nombreux parapentistes profitaient du soleil. Pour une raison encore inconnue, la victime âgée de 39 ans a chuté dans les rochers et s'est fracturé le fémur.

POINTE DE LA CRECHE

Un parapentiste fait une chute de 25 mètres

■ Les automobilistes en promenade n'ont pas manqué d'admirer les dizaines de parapentistes qui survolaient la Pointe de la Crèche ce dimanche. Vers 14h30, un Hollandais âgé d'une quarantaine d'années a fait une chute d'environ 25 mètres, jusqu'en bas des rochers. Ce n'était pas un novice mais alors qu'il s'élançait, le vent a brusquement changé de sens. Sa voile n'a pu se gonfler entièrement et s'est même repliée. En tombant, l'homme s'est fracturé le fémur. Il a été conduit à l'hôpital.

La semaine dans le Boulonnais du 20/12/06

PAS BIEN

« Une question de vent »

Sylvain, 40 ans, a pratiqué durant dix ans le parapente dans la région. Titulaire du brevet de parapente, il nous rappelle les règles de sécurité de ce sport aérien.



Sylvain a pratiqué durant 10 ans le parapente.

Quels sont en général les causes d'un accident de parapente ?

« Une mauvaise météo (souvent une question de vent) peut perturber un vol. Mais il y a d'autres causes comme l'usage d'un matériel non adapté au pilote. Il existe en effet des voiles pour débutants et d'autres pour pilote expérimenté. »

Quelles sont les règles à observer avant de voler ?

« Il faut d'abord bien connaître le site. Ne pas hésiter par exemple à faire une reconnaissance pédestre du site à survoler. Ensuite, il faut bien respecter le "prévol". C'est une période où l'on vérifie l'état de son matériel ainsi que sa solidité. Enfin, on prend connaissance de la météo. On peut en gé-

néral voler lorsque le vent souffle entre 20 et 30 km/h. Pas en dessous, pas au-dessus. »

Quelles sont les phases les plus dangereuses lors d'un vol ?

« Comme en avion, le décollage et l'atterrissage sont assez complexes. Si une brume de mer apparaît, comme c'est souvent le cas sur le littoral, il faut atterrir en moins de deux minutes et bien faire attention où l'on met les pieds dès que l'on touche terre. » ■ **O. M.**

Voix du Nord du 19 décembre

BIEN



Carte de Vœux du Conseil Général

AG de feu la ligue Nord Picardie Vol Libre 13 janvier 2007 à Loisinord

Les Picards ont décidé de faire sécession (sans guerre !).

Désormais, il faudra parler de la ligue Nord Pas de Calais Vol Libre, les Picards créant leur propre ligue. Cette décision devant faire sauter des freins à certaines subventions, la région et les départements picards étant réticents à subventionner des actions dans le Nord Pas de Calais et vice versa. De plus, les déplacements pour les réunions seront plus courts. A noter que pour cette AG extraordinaire, les parapentistes étaient bien représentés par les clubs : Potenciel, Picardie vol libre, Fil d'Arianne, Raz'Motte et Paral'Aile 62.

Les cerf volants étaient aussi bien représentés mais personne pour le kite !!!

Le bureau est composé de Michel Duquesne (président et cerf-voliste) Thomas Sénac (trésorier) et Thierry Derveduvenne (cerf-voliste). Le comité comprend plusieurs parapentistes : Serge pour le site internet, Damien pour les sites, Laurent Duflot et Jean-Pierre Mellerowicz pour le treuil.



La ligue est en bonne santé financière. Le club a transmis une demande de subvention pour le cofinancement d'un biplace pour 2007 et a obtenu l'accord en 2006 d'un cofinancement pour un kit de matériel d'entretien de sites.

Lolo

AG du CDVL 13 janvier 2007 à Loisinord

Thomas reste président, Jean-Pierre Mellerowicz reste trésorier et le secrétaire est un cerf-voliste, pas de représentant du kite !

Les finances sont au plus bas, le CDVL n'a aucune capacité de financement, et ne peut qu'appuyer une demande de financement en provenance de clubs. De plus, le département n'intervient que pour des cofinancements, ce qui oblige les clubs à trouver d'autres sources de financement.

Il y a un important travail relationnel à faire auprès du département et de la région pour solliciter des subventions. Au niveau du département, il y a des changements structurels, à suivre ! J'assisterai bientôt à une réunion au département sur les demandes de subventions en provenance des clubs sportifs. Le club a transmis une demande de cofinancement pour le kit entretien de sites ainsi que pour un biplace.

Lolo

Réunion du comité directeur du club Paral'Aile 62 20 janvier 2007

Le comité a programmé 2 investissements lourds pour 2007 :

- achat d'un kit d'entretien de sites (remorque + débroussailleuses thermiques + petit matériel) financé par la ligue, le club, plus une demande de subvention au CDVL...

- achat d'un nouveau biplace après revente de l'ancien ITV, achat financé par un sponsor privé, plus demandes de subvention au CDVL, à la ligue et au CG 62.



Equihen, 14 janvier 2007 (photo : Xavier)



Comme d'habitude en marge de l'AG, Laurent Duflot avait organisé une séance de passage du brevet de parapente (partie théorique), qui a eu beaucoup de succès.

Au premier plan, George qui essaie de pomper sur son voisin !!!

Record battu ce dimanche 17 décembre 2006 à la Crèche : 31 parapentes en l'air + 1 hélico



(photo : Mathieu)

Le 17 décembre 2006, super journée à la Crèche : vent de 30 km/h ouest-nord-ouest (ça volait aussi à Equihen en travers droit et même au Blanc-nez). Ca volait très bien côté nord... Il y avait moyen de voler à la Crèche sud mais il fallait passer la pointe de la Crèche assez haut et éviter de voler bas près du sud de la pointe, car sous le vent du relief !

Or, c'est exactement ce qu'a fait le hollandais qui s'est brisé le col du fémur... Résultat : un décrochage jusqu'en bas.

Il est précisé sur le panneau du site que par vent de nord-ouest, le déco et le vol se font côté droit de la Crèche.

Le club des hollandais ne m'a pas contacté, ils n'ont probablement pas lu le panneau, ils n'ont probablement pas consulté les infos sur notre site web, qui précisent que ce site est réservé aux pilotes confirmés. Alors si on ne sait pas voir d'où vient le vent, on retourne à l'école du parapente et on s'informe en découvrant un site : on commence par lire le panneau d'information, on s'informe auprès des locaux, on peut contacter le correspondant de site par téléphone ou par radio.

Messieurs les étrangers qui cumulez à vous seul la plupart des accidents et infractions au règlement* sur ce site : Attention ! Ce site est réservé aux seuls adhérents de la FFVL. Le club n'applique pas cette clause contraire à l'esprit du vol libre, mais elle peut nous permettre d'interdire sur ce site tout pilote non FFVL qui ne respecterait pas le règlement !

Résultat : des voitures de pompier durant 2 heures sur le site, puis l'hélico : merci pour la pub !

Laurent

* camping au milieu du champs, stationnement sur la piste cyclable, atterrissage dans les champs, waggas devant le déco...

Article à paraître dans « Fly », revue de la fédé belge de vol libre.



(photo : Mathieu)

A l'aide, pas de secours !!!

Mais surtout pas !!! Le secours en bi est obligatoire pour la FFVL dès 2007 !

Pour moi, une décision : dangereuse, aberrante et coûteuse !!!

Dangereuse : ne volant en bi qu'en falaise, le secours ne m'est d'aucune utilité mais surtout il représente un danger, si au décollage, la poignée accroche le sol, ou si le passager la touche, ou si celui qui me tient touche la poignée ! Bref, cela me rend la pratique plus dangereuse... C'est que du danger !

Aberrante : un bi est beaucoup plus sûr qu'un mono car la charge alaire est plus élevée et pour la pratique du bi, j'exige des marges de sécurité beaucoup plus importantes. Il est donc stupide de m'imposer un secours en bi et pas en mono, c'est à dire que là où il y a peu de danger, on m'impose un secours, et là où la pratique est plus risquée (vol plus engagé et charge alaire plus faible) le secours n'est pas obligatoire...

Coûteuse et scandaleuse : on m'avait laissé entendre que pour 2007, l'assurance bi associatif allait baisser étant donné la faible accidentologie pour cette pratique. Alors pourquoi une telle mesure ? Mais surtout, si cette mesure est de nature à faire baisser les sinistres, alors il fallait négocier une réduction de la prime ! En tout cas, cette réduction n'est pas pour moi, si je veux voler avec mon bi, alors je dois investir dans un parachute. Il est vrai que pour beaucoup, ce parachute peut être utile, que pour beaucoup, cette baisse de prime : c'est que du bonheur, mais moi, je crois que je ne suis pas désireux à la Fédé, mi ch'ui un chtio chti qui vole sur des chtis chêtes, alors tout ça, ché bin mal fait pour mi...

Laurent Dewisme, le cocu de la Fédé



J'ai bien dit pour moi, mais il est vrai que je dois être tout petit vu de Nice et que je dois être un peu seul. Alors cette année, puisque la Fédé l'a décidé, je vais voler à plus cher, à plus dangereux, à plus lourd. Je suis un parapentiste bête et discipliné, mais attention: il paraît que ça se soigne !

Soirée pliage secours

La soirée pliage secours sera déroulée le **samedi 17 février** prochain au centre Audrey Bartier de **Wimereux**, de 16h00 à 19h30. Projections de diapos et vidéos parapente.

Cette soirée est ouverte à tous les membres des clubs FFVL de la région.

Accès : de l'autoroute, prendre sortie Wimereux Nord, puis suivre Wimereux Nord (ne pas suivre la déviation). Au rond-point avec une planche à voile, suivre le panneau centre Audrey Bartier.

Quoi de neuf sur la toile ?

Après wimereux.biz, un nouveau site intéressant à Wimereux : wimereux.com

Météo, horaires de marée, web-cam sur la plage et peut-être bientôt orientée vers la pointe de la crèche ...

Lolo

Trombi

Le trombi de Paral'Aile 62 sera actualisé prochainement. Pense à renvoyer ta photo à : xavierhusson@wanadoo.fr

Le samedi 9 juin 2007, le club fêtera ses 10 ans

A cette occasion, il y aura (si la météo le permet), une journée biplace (gratuit) sur la côte d'Opale pour les familles des membres du club. En soirée un barbecue sera offert par le club aux membres ainsi qu'aux conjoints (es) chez Damien Dewisme près de Wimereux (avec possibilité de camping sur place). Plus d'infos dans un prochain 62 m/s.

Journée Inter-treuil 2007

Suite au succès de la rencontre interclubs du 1^{er} juillet 2006, la journée inter-treuil sera reconduite cette année les 2/3 juin avec report les 23/24 juin si mauvaise météo.

Une bonne occasion pour les membres de Fil d'Ariane, Go Ailes, Raz'Motte et Paral'aile 62 de se retrouver.



Le club remercie ses sponsors :

Thierry Lermytte Assurances (03 28 66 43 66) qui nous offre l'assurance du treuil et les **Magasins Champions** qui équipent le Team des... Champions.

On cherche toujours un brasseur..., la doyenne du club est prévenue !

